

Votre protection sociale

Succombez à la gourmandise !

LE TROPHÉE
DE L'ASSURÉ
SANTÉ 2016
MEILLEURE EXPERIENCE CLIENT.
HUMANIS



Humanis

Protéger c'est s'engager

Retraite | Prévoyance | Santé | Épargne | Dépendance

DES PRESTATIONS SAVOUREUSES pour votre entreprise

❖ Des contrats santé en mode « responsable »

Suite à la généralisation de la complémentaire santé depuis le 1^{er} janvier 2016, chaque entreprise doit faire bénéficier à l'ensemble de ses salariés d'une complémentaire santé collective et obligatoire, sans condition d'ancienneté et avec une prise en charge de 50 % des cotisations. Toutes les entreprises quels que soient leur taille, leur statut ou leur secteur d'activité sont concernées.

Humanis met à votre disposition une offre clé en main conforme à votre régime conventionnel, simple à mettre en place au profit de l'ensemble de vos collaborateurs. Elle est composée d'un contrat socle collectif obligatoire et d'un contrat surcomplémentaire collectif avec 3 options de garanties supérieures.

Les garanties sont notamment améliorées pour les honoraires chirurgicaux, la chambre particulière, les consultations auprès de généralistes et de spécialistes, les consultations en ostéopathie, chiropraxie, étiothérapie, les prothèses auditives et dentaires, les moyens de contraception. ”



❖ Une offre prévoyance conforme à la branche

La prévoyance collective constitue l'un des éléments majeurs de la protection sociale complémentaire. Elle apporte aux salariés et à leur famille une protection supplémentaire qui contribue à pallier la perte de revenus engendrée par certains événements (maladie, accident du travail, décès, invalidité absolue et définitive) et insuffisamment pris en charge par la Sécurité sociale. **Les garanties proposées par Humanis s'appliquent à l'ensemble des salariés** avec une prise en charge de 50 % des cotisations.

❖ Des avantages fiscaux et sociaux

Le régime fiscal et social des contrats responsables est particulièrement avantageux pour les entreprises à savoir :

- la part de la cotisation réglée par l'employeur est déductible du bénéfice imposable de l'entreprise (art. 39 du CGI) le cas échéant,
- une contribution exonérée de charges sociales patronales et salariales (dans la limite des dispositions légales et hors CSG/CRDS).

❖ Un climat social renforcé

Vous favorisez la fidélisation et la motivation de vos salariés avec cet élément de rémunération indirecte. En prenant en charge une partie des cotisations, vous vous inscrivez dans une politique de rémunération globale et gardez à vos collaborateurs une couverture frais de santé et/ou de prévoyance de qualité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

93 % de nos clients grandes entreprises seraient prêts à recommander le groupe Humanis.

Plus de **90 %** des grandes entreprises clientes Humanis se déclarent satisfaites de leur relation commerciale avec le groupe Humanis.

Enquête de satisfaction client 2013

ACTIVITÉS SOCIALES, cœur battant d'Humanis

Humanis accompagne les entreprises dans leurs obligations d'employeur socialement responsable. Protéger et aider les personnes vulnérables, en situation de fragilité ou de précarité est une valeur forte du groupe Humanis. Chaque année, au sein du Groupe, 3,5 M€ de budget sont consacrés à l'action sociale.

❖ L'action sociale individuelle (accompagnement confidentiel) :

- écoute, conseils et orientations,
- soutiens spécifiques (handicap, deuil, perte d'autonomie et aides aux aidants) : essentiel-autonomie.humanis.com
- aides financières en fonction du contrat couvrant les salariés.

❖ L'action sociale collective en direction de l'entreprise et de ses salariés :

- réunions d'information, stages/actions de prévention santé et qualité de vie,
- un site internet dédié aux entreprises : travailleursante.fr

❖ Les réalisations sociales ciblées :

- un nombre de places dédiées dans les structures médico-sociales et sanitaires,
- un site internet répertoriant sur le territoire national les établissements de santé et médico-sociaux,
- soutien de projets dans le médico-social et la recherche médicale.

DES SERVICES EXQUIS pour vos salariés

❖ Le tiers payant iSanté

Simple, pratique, fiable... grâce au tiers payant, vos salariés n'ont pas à avancer d'argent pour leurs dépenses de santé et payent uniquement la somme restant à leur charge après déduction du remboursement de la Sécurité sociale et de leur complémentaire santé.

Ils bénéficient du tiers payant pour leurs dépenses :



Pharmacie



Hospitalisation



Opticien



Prothésiste dentaire



Laboratoire d'analyses,
de radiologies et
d'auxiliaires médicaux



Transporteurs, fournisseurs de matériel
médical, auxiliaires médicaux, infirmières,
orthoptistes et orthophonistes

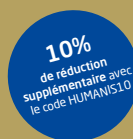
❖ L'optique

Itelis optique

Le réseau des **2 500 opticiens** répartis sur toute la France vous fait bénéficier d'économies sur les verres et les lentilles, les montures et le para-optique.

- **40 %** d'économie en moyenne sur les verres*,
- **15 %** minimum de remise sur les montures et le para-optique,
- **10 %** minimum de remise sur les lentilles.

Easy verres



Bénéficiez de **lunettes aux prix attractifs du web** avec le tiers payant en ligne.
La livraison est rapide et gratuite.

* Économie moyenne calculée sur la base des corrections les plus fréquentes et des tarifs des verres de marque les plus vendus, tous types de verres confondus (unifocaux, mi-distance et multifocaux). Source : bases de données Itelis 2014.

❖ Le dentaire

Itelis dentaire

2 600 chirurgiens-dentistes et 140 centres d'implantologie sont à votre service partout en France.

- jusqu'à **15 %** d'économie sur les prothèses les plus fréquentes,
- jusqu'à **25 %** d'économie sur un traitement implantaire,
- tarif à partir de **1 400 €** pour un acte complet d'implantologie.



Itelis est un réseau national de professionnels de santé partenaires sélectionnés pour ses tarifs attractifs et ses nombreux avantages exclusifs. Parce que l'optique et le dentaire engendrent des coûts importants, Humanis a choisi Itelis comme partenaire pour limiter le reste à charge de vos collaborateurs.

Itelis : des avantages prouvés*
96 % des bénéficiaires se déclarent satisfaits des services Itelis

Source Itelis



GÉOLOCALISATION

Tiers payant iSanté : sur l'espace client en ligne de vos collaborateurs, un outil de géolocalisation les aide à localiser les professionnels de santé leur permettant d'obtenir **le tiers payant iSanté**.

Itelis : depuis leur espace client en ligne ou depuis l'application smartphone « **Humanis Appli-Santé** », disponible sur l'Apple store ou Google play, un service de géolocalisation permet à vos collaborateurs de trouver les coordonnées d'un professionnel de **santé Itelis**, ou en flashant l'un des QR Codes :



Google play



Apple store

❖ Une réduction fiscale

Une cotisation salariale déductible du revenu net imposable selon les dispositions légales et réglementaires.

❖ Une portabilité améliorée

La durée du dispositif de portabilité est doublée. Elle est égale au nombre de mois travaillés multipliés par 2 (arrondi au mois supérieur) dans la limite de 12 mois.

❖ L'assistance

Vos collaborateurs bénéficient des garanties d'assistance utiles en cas d'hospitalisation, d'immobilisation ou de maladie grave.

40 points / fait générateur à répartir selon les besoins :



**Un fait générateur =
une hospitalisation, une immobilisation...**

Exemples
de prises
en charge



Aide ménagère
1 h = 10 points



Garde enfants
1 h = 13 points

Le détail des prestations et les modalités de mise en œuvre sont définies dans la notice d'information.

Pour une protection sociale étoilée, **REJOIGNEZ LE GROUPE HUMANIS !**

Humanis, c'est la force d'un acteur de référence de la protection sociale en France et les qualités d'un réseau de proximité. Groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif, Humanis figure parmi les tous premiers groupes de protection sociale, en retraite complémentaire, prévoyance, santé, épargne et action sociale. Humanis puise ses valeurs dans l'économie sociale et entend toujours mieux protéger l'ensemble de ses clients.

Humanis s'engage à leur apporter durablement des solutions et des services de qualité, en privilégiant la proximité, le conseil et l'écoute. Bénéficiez de la solidarité financière d'un groupe qui maîtrise parfaitement sa gestion économique à long terme et un engagement à but non lucratif différent dans un monde concurrentiel.

Le groupe Humanis c'est :

- ❖ près de **700 000** entreprises clientes, de la TPE à la grande entreprise,
- ❖ **10 millions** de personnes protégées,
- ❖ **2^e acteur** en retraite complémentaire Agirc-Arrco (22,40 % de l'ensemble),
- ❖ **1^{er} rang** des institutions de prévoyance et **1^{er} intervenant** paritaire en épargne salariale.

Chiffres au 01.01.16

Comment faire pour adhérer ? **C'est très simple**



1 APPEL

Contact commercial centralisé :

0 800 05 23 60

Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Selon une enquête réalisée fin 2016 auprès de 2 500 personnes, **Humanis** arrive en tête du classement des 13 organismes d'assurance santé et remporte le **Trophée de l'assuré**.

humanis.com

